

# Formulaire d'inscription

à une ACTION de la COMMISSION FEMININE de la LGEVL

## ACTION

Intitulé de l'action :

Dates :

Ecole ou Intervenant :

## COORDONNEES et EXPERIENCE

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :



Téléphone :

Email :

Numéro de licence FFVL :

Club :

Ligue :

Je vole depuis :

Brevet(s) détenu(s) :

Nombre moyen d'heures annuelles :

et/ou nombre de vols effectués :

Type de vols préférentiels (vol sur site/cross de plaine/cross de montagne/marche&vol/soaring)

Jusqu'à quelle durée/distance de vol te sens-tu à l'aise ?

## MATERIEL, ATTENTES et RESSENTI

Voile et Couleur :

Année ou révision :

Secours :

Année ou repliage :

Taille :

Sellette :

Sais-tu utiliser un alti vario (+/- GPS) ? Si oui précises

lequel :

Te sens-tu à l'aise pour parler à la radio en vol ?

Disposes-tu de ta propre radio ?

As-tu des craintes/faiblesses que tu voudrais travailler ?




Dis-nous en quelques mots ce que tu attends de ce stage et ce que tu aimerais y trouver :

## Bienvenue à toi !

Tu as décidé de postuler pour un stage organisé sous l'égide de la **Commission Féminine de la Ligue Grand Est de Vol Libre**. Cette commission, composée de **pilotes bénévoles**, tente de **dynamiser la pratique du parapente féminin** au sein de la région en proposant des actions, encadrées ou non.

Dans le cadre des stages encadrés, et donc payants, ses bénévoles se démènent chaque année pour **obtenir des subventions** de différents organismes (la FFVL, la LGEVL, la Commission Féminine Fédérale, l'Agence Nationale du Sport, etc) afin que le coût de revient final pour la pilote soit le plus bas possible.

Il ne s'agit donc pas d'un dû, les montants sont **indicatifs** et les subventions seront attribuées **sous réserve que** l'organisme mentionné les verse effectivement. Mais sache qu'un minimum de 30€/pilote/jour sont provisionnés et versés par la LGEVL pour ces stages, dans la limite du nombre de pilotes maximal de chaque action. **Seules les pilotes féminines licenciées à la LGEVL peuvent bénéficier de ces subventions**, mais si tu viens d'une autre ligue, n'hésite pas à la solliciter afin de savoir si tu peux bénéficier d'une aide.

## Comment ça se passe ?

Une fois que tu as rempli ce formulaire, **envoie-le par voie postale ou e-mail** à la personne responsable de l'action qui t'intéresse. Elle te donnera une adresse où lui envoyer **un chèque libellé à l'ordre de la LGEVL et correspondant au montant d'une journée de stage hors subventions**. Ce chèque sera conservé et non encaissé, sauf si tu te désistes moins de 15 jours avant le début du stage (hors justificatif médical) et qu'on ne te trouve pas de remplaçante, ou que tu ne te présentes pas au stage. Les places seront attribuées dans l'ordre de réception des dossiers complets. **Une pilote peut participer à plusieurs stages si elle le souhaite mais un seul de ces stages pourra être subventionné** (des exceptions peuvent être faites en fin d'année selon les budgets restants mais rien n'est moins sûr). Reste en contact avec la responsable de l'action jusqu'au début de celle-ci : c'est elle qui te mettra en relation avec la structure encadrante et reviendra vers toi si des informations complémentaires sont nécessaires.

## Remarques importantes – droit à l'image

Les actions de la Commission Féminine de la LGEVL servent à aider les pilotes féminines à se sentir à l'aise dans leur sport, à progresser sous leur voile, à se rencontrer mais aussi et surtout à **donner envie à de nouvelles pilotes de nous rejoindre**, et à cet effet, elles sont **un support de communication**.

Des photos ou vidéos seront probablement prises lors du stage, il est même possible que l'une ou l'autre des bénévoles de la Commission Féminine vienne à ta rencontre au cours du stage pour recueillir tes impressions et te sollicite pour nous écrire ton ressenti. **Si tu ne veux pas que des photos où tu apparais soient utilisées à des fins de communication par la Ligue Grand Est de Vol Libre, nous t'encourageons à le dire à l'avance à la structure encadrante et à la responsable de l'action, voire à faire en sorte de ne pas te joindre aux photos de groupe lors de l'action**. Il est ingérable pour nous de recueillir des photos d'un événement pour écrire un article et de découvrir ensuite qu'une pilote ne veut pas qu'on utilise son image, alors même qu'elle pose sur toutes les photos reçues.

## Alors ... A bientôt !

Pour nous assurer que tu as bien pris connaissance de tout le bla-bla ci-dessus (au moins en diagonale !) :

Je soussignée  atteste avoir pris connaissance des modalités de l'inscription au stage ci-dessus et accepte que des images prises lors du stage, et où j'apparais, puissent être utilisées par la CFI-LGEVL à des fins de communication :  (écrire OUI ou NON)